



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 24 AU 30 AOÛT 2021

Bien penser à inscrire votre nom et prénom , Merci

	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENDREDI 27	SAMEDI 28	DIMANCHE 29	LUNDI 30
SOUPE 0,90€	SOUPE DE LÉGUMES	VELOUTÉ DE TOMATES	SOUPE DE LÉGUMES VERTS	POTAGE POIREAUX/NAVETS	BOUILLON DE VOLAILLE VERMICELLE	VELOUTÉ DE POTIRON	VELOUTÉ DE CHAMPIGNONS
ENTRÉE	TERRINE DU PÊCHEUR ou SALADE DE PÂTES	PAMPLEMOUSSE ROSE ou MORTADELLE	SALADE VERTE ou SURIMI MAYONNAISE	CELERI RAVE MAYONNAISE ou ASPIC DE LÉGUMES	MACÉDOINE DE LÉGUMES ou SALADE DE RADIS	TERRINE AUX SAINT JACQUES ou CAROTTES RÂPÉES AU CITRON	SALADE DE CHOU BLANC AUX LARDONS ou TARTE AU FROMAGE
PLAT OU PLAT UNIQUE	ESCALOPE DE DINDE AU POIVRE ou RÔTI DE PORC	CASSOLETTE DE LA MER ou FOIES DE VOLAILLE POÊLÉS	PETIT SALÉ AUX LENTILLES OU	FILET DE POULET BASQUAISE ou JAMBON GRILLÉ	ÉMINCÉ DE BŒUF ou QUENELLES SAUCE BÉCHAMEL	SAUTÉ DE VEAU MARENGO ou DOS DE COLIN SAUCE BEURRE BLANC	CRÉPINETTE DE PORC OU SAUTÉ D'AGNEAU
LÉGUME	CHOUX DE BRUXELLES ou POMMES DE TERRE BOULANGÈRES	BULGOUR ou COURGETTES SAUTÉES	PARMENTIER DE SAUMON	HARICOTS BEURRES ou SEMOULE AU BEURRE	ENDIVES BRAISÉES ou PÂTES	SALSIFIS PERSILLÉS ou RIZ CRÉOLE	FONDUE DE TOMATE/POIVRONS ou POMMES NOISETTES
FROMAGE	CHANTENEIGE ou PETITS SUISSES NATURES	FROMAGE DE CHÈVRE ou KIRI	BLEU ou BRIE	RONDELÉ AU POIVRE ou COMTÉ	PAVÉ D'AFFINOIS ou YAOURT FRUITÉ	MAROILLES ou FROMAGE DU JOUR	MORBIER ou FROMAGE BLANC
DESSERT	FRUIT DE SAISON ou LIÉGEOIS CAFÉ	YAOURT SUR COULIS ou COMPOTE	PÂTISSERIE DU JOUR ou SALADE EXOTIQUE	COMPOTE ou FRUIT	FRUIT DE SAISON ou FLAN PISTACHE	CHOU À LA CRÈME ou ABRICOTS AU SIROP	MOUSSE CHOCOLAT ou FRUIT DE SAISON
PAIN 0,54€ (si besoin cocher la case ci-contre) ☐							

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés **en cas d'absence non justifiée AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE** (sauf hospitalisation d'urgence).

Nous rappelons qu'il nous est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,